

L'État de droit en Europe s'effondre : demain, ce sera vous ?

Avec sa liste de sanctions, l'UE a discrètement ressuscité la notion médiévale de « mise au ban » au cœur de l'Europe moderne. Comment un organe administratif secret peut-il contourner toutes les garanties judiciaires pour effacer financièrement un citoyen ? Des réalités effroyables émergent au sein des institutions censées protéger nos libertés les plus fondamentales. Je suis à nouveau rejoint par Michael von der Schulenburg, parlementaire allemand au Parlement européen, qui offre un rare témoignage de première main sur les dynamiques de pouvoir incontrôlées qui bouleversent actuellement les fondements juridiques du continent. Liens de Michael : Site de Michael : <https://michael-von-der-schulenburg.com> L'étude de recherche : https://bsw-ep.eu/wp-content/uploads/Rechtsgutachten_Sanktionen_gegen_natuerliche_Personen_BSW_von_der_Schulenburg_Firmenich.pdf Liens : Substack Neutrality Studies : <https://pascallottaz.substack.com> Boutique : <https://neutralitystudies-shop.fourthwall.com> Chapitres : 00:00:00 Introduction 00:00:14 La sanction des citoyens de l'UE 00:04:30 La prise de décision dans l'UE et le manque de transparence 00:12:24 Le Parlement européen peut-il intervenir ? 00:22:44 Les défis juridiques pour les personnes sanctionnées 00:25:40 Stratégies de réponse publique 00:33:39 L'atmosphère politique à Bruxelles 00:43:23 Conseils aux citoyens de l'UE et réflexions finales

#Pascal

Bonjour à tous. Pascal ici, de Neutrality Studies, et aujourd'hui je parle à nouveau avec le député européen Michael v.d. Schulenburg, un parlementaire allemand au Parlement européen. Michael, bienvenue à nouveau. Merci beaucoup. Merci. Michael, nous devons parler de ce qui s'est passé récemment avec le nouveau paquet de sanctions visant plusieurs citoyens de l'Union européenne ainsi que de la Suisse. Quand avez-vous appris cette nouvelle — que des personnes comme Jacques Baud et d'autres avaient été sanctionnées ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Seulement le jour où ils prennent les décisions. Nous ne savions rien avant. Vous savez, nous ne savons rien à ce sujet. En réalité, tout est secret. Nous ne connaissons pas les protocoles. Nous voyons simplement ce que vous voyez lorsqu'ils publient leurs déclarations, et c'est tout ce que nous savons. Je veux dire, ce qui s'est passé maintenant, c'est que 17 personnes ont été ajoutées à la liste des sanctions. Je pense que cela porte le total à 59 personnes — également des Européens, des

Allemands, des Suisses. Nous avons deux Suisses, oui, oui, oui. Ils disent que ce sont des personnes qui soutiennent la propagande russe, mais il y a sur cette liste des gens qui n'ont rien à voir avec la Russie, qui s'occupent de Gaza ou de l'Afrique.

Je veux dire, ce sont des choses générales à propos de certaines questions. C'est en réalité une attaque contre les réseaux sociaux et contre des personnes comme toi, Arshin, en fait — mais de manière indirecte, à travers les personnes que tu as interviewées. Et donc, tout d'abord, sur le plan personnel, quelqu'un qui est sous sanctions devient en quelque sorte un hors-la-loi. On revient au Moyen Âge. On lui dit qu'il n'a plus aucun droit. Il n'a pas de compte bancaire, il ne peut pas travailler, il ne peut pas diriger d'entreprise — en d'autres termes, il n'a aucun revenu. Il ne peut pas voyager ni rien de ce genre. Et il lui est pratiquement impossible d'engager une action en justice.

C'est tellement difficile, et c'est probablement pour cela qu'ils utilisent aussi l'Union européenne à cette fin — parce que c'est caché derrière le mur de cette Union européenne. Vous savez, il ne faut pas oublier que ce qui se passe ici est un déni total de l'État de droit. Le Conseil est à la fois le législateur et le juge en même temps. Et quand on regarde le traité de Lisbonne, toute décision prise par le Conseil en matière de relations extérieures — et cela fait partie du Conseil des affaires étrangères — ne peut pas être contestée devant la Cour de justice de l'Union européenne. Donc, en gros, si vous avez une situation où, comme dans tous les royaumes, Henri VIII décide du sort de ses épouses et que personne ne peut rien dire contre cela, c'est vraiment la même chose. C'est incroyable.

#Pascal

Désolé, pouvez-vous répéter cela ? Je n'étais pas au courant de cela. Donc, les décisions prises par le Conseil européen — le conseil qui réunit les différents ministres — ces décisions ne peuvent pas être contestées ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Non, cela ne concerne que la politique étrangère. Mais avec les sanctions, vous savez, le Conseil est divisé en plusieurs groupes selon les sujets. Et l'un des plus importants maintenant est, bien sûr, les relations extérieures, présidées par Mme Callas, mais placées sous la responsabilité de M. Costa, car c'est lui qui s'occupe de ces questions. Donc, selon le traité, ces décisions ne peuvent pas être contestées devant la Cour de justice de l'Union européenne. Comment ils pourraient les contester, je ne sais vraiment pas. Je veux dire, il existe probablement des moyens de le faire, mais ce serait très, très difficile et très, très coûteux. Et étant donné que nous parlons de personnes qui n'ont plus accès à leurs comptes, plus accès à un emploi, qui ne peuvent pas être embauchées, et ainsi de suite, c'est pratiquement impossible pour elles de se défendre.

#Pascal

Mais comment est-il possible que vous, qui siégez au Parlement européen, ne soyez pas informé de cela ? Je veux dire, ces branches ne sont donc pas du tout égales. Elles ne le sont pas. Ces décisions sont prises par une poignée de personnes, un petit groupe. Alors, dans ce cas précis, comment cela s'est-il produit ? Parce qu'il y avait un autre conseil impliqué, n'est-ce pas ? Les ambassadeurs auprès de l'UE, dans ce cas.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Peux-tu expliquer ? C'est un conseil qui se réunit à différents niveaux. Le Conseil des relations étrangères se réunit quand il le souhaite, entre les ambassadeurs de ces pays. Et ensuite, bien sûr, ce sont les ministres des Affaires étrangères qui prennent la décision finale. Les réunions des ambassadeurs servent donc essentiellement à préparer ces choses, ce qu'ils ont fait, mais nous n'en connaissons pas les détails. Puis il y a eu une réunion des ministres des Affaires étrangères qui ont pris la décision. Nous n'avons aucun compte rendu de ces réunions. Nous ne savons pas comment ils ont décidé. Nous ne savons pas qui a voté pour quoi. Nous ne savons tout simplement pas. Tu sais, lorsqu'on engage une procédure judiciaire, tout doit être transparent — mais ici, ce n'est absolument pas transparent. C'est donc vraiment une mauvaise chose. Et c'est, tu sais, un avertissement pour nous tous, moi y compris, au final.

Je veux dire, nous pourrions tous être sanctionnés pour des choses douteuses — en gros, simplement parce que nous nous opposons à cette politique de guerre de l'Union européenne. Cela pourrait donner l'impression que nous soutenons en fait la guerre de la Russie ou quelque chose de ce genre. Dans le cas de Jakob, c'est très, très clair. Mais pour la plupart des autres, nous ne savons pas. Je veux dire, qui connaît ces 59 personnes ? Et je trouve cela vraiment très triste. Pour ces 59, nous n'avons pas fait grand-chose. Nous avons essayé de faire quelque chose en commandant une expertise juridique sur toute cette affaire, réalisée par des personnes très expérimentées — mais pas une expertise politique. Il existe maintenant un rapport rédigé par un ancien juge de la Cour de justice de l'Union européenne, conjointement avec un professeur français de droit international. Ils ont produit un rapport commun, et il est très professionnellement réalisé.

Ce ne sont pas des personnes qui partagent nécessairement nos opinions politiques. Elles ont seulement examiné si le processus d'inscription de personnes sur la liste des sanctions, ainsi que le type de sanctions imposées, ne contredisaient pas le droit européen — la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, par exemple — ou le droit international. Et leur conclusion a été très claire : il n'existe aucune justification, même selon notre propre droit, et encore moins selon d'autres, pour agir de cette manière. Ils ne se demandent donc même pas si nous devons avoir des sanctions ou non. Ils disent simplement que si nous avons des sanctions, nous devons les appliquer conformément à l'État de droit. Et l'État de droit dans l'Union européenne est défini — nous l'avons. Il n'est simplement pas appliqué.

Et nous pensons que nous pouvons le faire par-dessus cela. Et je crois que c'est aussi pour cette raison que les gouvernements décident de porter la question devant l'Union européenne. Parce qu'

une grande question dans tout cela est : pourquoi utiliser le Conseil de l'Union européenne pour cela ? Les pays d'Europe — la Russie aussi, et la Chine — ont tous des lois qui les protègent contre les reportages injustes, les fausses informations, l'incitation à la violence et toutes ces choses-là. Il existe donc une législation très sophistiquée à ce sujet, où les choses sont clairement définies. Pourquoi aller devant l'Union européenne et faire cela ? C'est précisément parce que nous voulons contourner l'État de droit. Donc, euh, il n'y a aucune raison d'aller devant l'Union européenne. Je veux dire, les gens pourraient être jugés en Suisse, ou en Allemagne, ou en France — mais nous ne le faisons pas.

#Pascal

Nous ne faisons pas ça parce que nous perdriions probablement. Ils n'ont rien fait d'illégal. Je veux dire, jusqu'à présent, Jacques Bourg, Nathalie Jamb, les autres, Hussein Dogru — ils n'ont rien fait d'illégal. Ils parlaient de choses qu'ils jugent importantes.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Nous avons adressé une demande à la Commission, en lui demandant comment elle définit la désinformation, qui est le crime dont on accuse certaines personnes. Et la réponse que nous avons reçue, c'est qu'il n'existe aucune définition. Cela signifie que ce n'est pas seulement une question de savoir si c'est un crime — il n'y a même pas de définition de ce dont ces personnes sont accusées. Il n'y a aucune définition, tout simplement. Ce sont donc des choses complètement arbitraires, et il ne faut pas l'oublier. Elles servent bien sûr un objectif : intimider ceux qui s'expriment différemment. Nous savons maintenant qu'en Europe — en Allemagne, dans le cas extrême — les médias établis tiennent tous le même discours. Je veux dire, si vous les lisez... oui, vous les lisez tous, n'est-ce pas ?

C'est toujours la même chose. Ils reprennent la position du gouvernement sur la guerre et sur ce genre de sujets. Et là où l'on trouve des informations parallèles, bien sûr, c'est sur les réseaux sociaux. Et c'est une attaque contre les réseaux sociaux. Le deux poids, deux mesures, l'hypocrisie de toute cette affaire sont ici flagrants, car au même moment, le prix Sakharov a été décerné à deux journalistes emprisonnés — ce que je trouve tout à fait justifié. Ils sont détenus en Géorgie et en Biélorussie. Et je pense que nous devrions examiner ces situations. Mais en même temps, exactement au même moment, nous avons intimidé soixante-dix personnes simplement à cause des opinions qu'elles défendent.

Et quand on va au Parlement, on voit ces inscriptions sur les murs, comme projetées. Je t'ai envoyé une photo de cela — c'était superposé : « Liberté de pensée ». Je veux dire, la liberté de pensée. Et, tu sais, ce qui me trouble le plus, c'est que je suis ici avec 720 députés dans ce Parlement, et pratiquement personne ne trouve qu'il y a là quelque chose de problématique. Je veux dire, ce Parlement est tellement pro-guerre, même jusque dans la gauche, que nous n'avons pas pu trouver plus de dix députés, peut-être, qui seraient d'accord avec nous. Et bien que ce soit une violation flagrante de l'État de droit, un exemple flagrant de deux poids, deux mesures et d'hypocrisie, je

pense qu'il est du devoir des députés de protéger les personnes qui ont voté pour nous — de maintenir nos standards de démocratie fondée sur l'État de droit. Parce que, tu sais, au fond, c'est une attaque contre notre propre démocratie.

#Pascal

Bien sûr que oui. Mais dis-moi — s'il y avait une majorité parlementaire au Parlement européen pour réellement s'opposer à cette décision, le Parlement aurait-il le pouvoir de l'influencer ? Pourraient-ils, pourraient-ils annuler la décision ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Je n'en suis pas si sûr, car le statut de ce Parlement est très, très étrange. Le Parlement, comme tous les autres parlements, n'a pas de droit d'initiative. Vous savez, nous recevons des propositions de la Commission, et nous décidons si nous sommes pour ou contre. Mais en réalité, nous n'avons pas — c'est inscrit dans les statuts — la possibilité de prendre des initiatives. Nous ne pourrions pas, par exemple, proposer de lois, de recommandations ou quoi que ce soit d'autre. Si nous pouvions néanmoins le faire — si nous franchissions ce pas, parce qu'après tout nous sommes élus — ce serait très intéressant, car je pense que le simple fait que nous soyons le seul organe démocratiquement légitimé dans cet immense ensemble qu'est l'Union européenne nous donnerait, à mon avis, davantage de légitimité pour le faire. Mais le statut du Parlement ne nous accorde pas ces droits.

C'est ainsi que je le vois. D'accord, mais toute la construction de l'Union européenne montre ses limites. Une autre limite, c'est la séparation des pouvoirs. Dans toutes les démocraties, l'un des piliers fondamentaux est la séparation des pouvoirs : l'un fait la loi, un autre décide si vous êtes contre cette loi — dans un procès, c'est le pouvoir judiciaire — et ensuite, il y a l'exécutif, qui applique ce que le tribunal décide. Ici, tout est dans la Commission, tout est dans le Conseil. Il n'y a pas de séparation. Et cela signifie que nous, je pense, agissons comme au Moyen Âge. Je vous le dis, ces gens sont des hors-la-loi. Vous savez, déjà quand on voit ces sanctions très sévères, drastiques, qu'ils reçoivent — il n'y a pas de limite de temps. Vous savez, quand vous allez au tribunal, on vous dit : trois mois, travaux forcés, peu importe. Ou peut-être la perpétuité, mais vous avez une durée.

Mais ici, même quand on va en prison, on a une durée déterminée. Mais ici, il n'y a pas de limite de temps. Je veux dire, c'est une chose étrange — on est en quelque sorte banni à vie. Il n'y a aucun moyen de dire : « Après trois mois, c'est levé. » Trois mois, mes parents me soutiendront financièrement, et ensuite je pourrai de nouveau acheter du pain, parce qu'en ce moment, on ne peut même pas acheter de pain. Et c'est tellement absurde, tout cela, qu'il n'y a même pas de protestation à ce sujet. C'est probablement ce qui m'inquiète le plus — l'Europe, avec toute cette rhétorique de guerre, toute cette haine, et toute cette autosatisfaction morale. Ce choix en lui-même... je ne peux pas le dire autrement. Et, vous savez, je ne suis pas du tout anti-européen, mais

je vois ici qu'il y a un ennemi dans ce Parlement — un ennemi qui ne veut pas de l'UE. Ce n'est pas vrai du tout. Ou, vous savez, un espion russe ou peu importe.

Je ne défends rien de russe. Je dis simplement que les politiques que nous avons sont autodestructrices. Je pense que l'Union européenne est en train de se suicider lentement sur bien d'autres fronts aussi. Vous savez, aujourd'hui et demain, ils vont décider de l'argent, et c'est une décision extrêmement importante — savoir si l'Europe peut réellement faire quelque chose. Mais quelle que soit la décision, l'Union européenne s'est déjà condamnée à l'échec. Et cela me fait mal, parce que, enfin, ici, j'ai mes enfants et mes petits-enfants. Je viens d'avoir mon cinquième petit-enfant, d'ailleurs. — Félicitations. Ici à Strasbourg. Oui, une adorable petite fille. Et, vous savez, ils doivent avoir un avenir. Je pense que nous avons une élite politique qui ne se soucie plus de nous.

#Pascal

La tragédie, c'est qu'il y avait l'espoir qu'une structure soit créée, une structure favorable à la paix, à la réconciliation — la réconciliation franco-allemande — et qu'ensuite nous ayons une structure commune, une maison commune, n'est-ce pas, sous laquelle nous pourrions prospérer. Parce qu'il faut bien quelque chose, n'est-ce pas ? Il faut quelque chose. Mais il s'avère maintenant que cette structure devient précisément ce qu'elle avait promis de nous aider à éviter. Nous avons désormais un registre — la liste des sanctions est devenue un registre de personnes privées de droits, indéfiniment. Aucun droit, aucun accès à l'argent. « Hors-la-loi », c'est le mot. C'est grave, n'est-ce pas ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

« Hors-la-loi » est le mot. C'est un mot du Moyen Âge, et il s'applique ici — des hors-la-loi. Vous savez, en allemand, on dit « Vogelfrei ». « Vogelfrei » a été décidé, et c'est ce que sont ces gens-là. Et, vous savez, la plupart de ces gens ont de petits revenus — des personnes peu importantes, pas importantes au sens où elles pourraient faire quelque chose. J'espère qu'avec Jack Ball, nous aurons une autre affaire.

#Pascal

Mais tu sais, les médias suisses n'en parlent même pas.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Oui, c'est incroyable.

#Pascal

Jacques Baud est passé de très nombreuses fois à la télévision nationale suisse, car c'est un grand expert en matière de renseignement et d'autres sujets similaires. On peut trouver beaucoup d'enregistrements de ses passages à la télévision nationale, et à ce jour, je n'ai pas vu une seule mention de son nom sur cette chaîne. Donc, cette stratégie d'intimidation — ce « oh non, c'est un méchant maintenant » — fonctionne.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Ça marche. Oui, ça marche. Mais cela a aussi des répercussions sur nous tous — sur la situation en Europe. C'est vrai. Quand on a quelqu'un comme Trump, je veux dire, tu peux imaginer Trump nous critiquant pour un manque de démocratie. C'est idiot, non ? Oui — et il a raison là-dessus. Devoir écouter quelqu'un comme M. Trump, je trouve ça drôle qu'on doive l'écouter. Ce n'est pas vraiment ma tasse de thé, mais quand même, c'est étonnant. Je veux dire, jusqu'où peut-on diverger ? Jusqu'où l'Europe peut-elle consentir ? Va plus loin — ce n'est pas la fin de l'histoire, non ?

#Pascal

Non, c'est bien là le problème. Ce n'est qu'une étape intermédiaire.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Mais je veux dire quelques mots sur ce que nous faisons ici, car peut-être que vous pouvez nous aider à faire savoir au monde que quelque chose est en train d'être fait, que les gens en sont informés et le soutiennent. Tout d'abord, nous avons publié un avis juridique très professionnellement rédigé sur le régime de sanctions. C'est la première fois qu'une telle chose est réalisée. Il conclut que ces mesures sont illégales — qu'on ne peut pas faire cela. Ils disent même que l'Union européenne a franchi le Rubicon, au sens où César a traversé le fleuve Rubicon, emmenant ses légions à Rome et déclarant qu'il n'y aurait pas de retour en arrière. C'est toute l'idée derrière cela. Je pense donc qu'il s'agit d'une critique très sévère de leur part.

Et je pense que nous devrions prendre cela au sérieux. Les gens du monde entier devraient vraiment être informés de ces choses. La deuxième chose, c'est que lundi, nous publierons, espérons-le, une lettre ouverte à Costa et Calas, dans laquelle nous leur demandons — sur la base de l'étude et des dernières décisions — d'examiner la situation et de veiller à ce que l'Union européenne revienne à l'État de droit et agisse en conséquence. Je pense que nous avons beaucoup d'informations à ce sujet. Ce n'est pas que nous le disions pour des raisons politiques. La question est de savoir combien de députés nous pourrions rallier à cette initiative. Ce sera en réalité très peu. Mais je pense que nous devrions au moins rédiger cette lettre, en faire une lettre ouverte. Vous en recevrez une copie. Ce n'est pas seulement pour Jacques Beau — c'est très important pour nous, surtout pour moi.

Nous ne devrions pas l'oublier — je veux dire, oui, il y a neuf personnes. Tous les êtres humains ont les mêmes droits. Je viens des Nations unies, et ce sont des principes que je considère comme absolument non négociables. Tout le monde — y compris Mme Lamp, et d'autres comme elle, la Suisse dont on ne parle pas dans ces affaires — nous avons tous les mêmes droits, et nous devons tous les défendre. Pour nous, il s'agit de principes. Bien sûr, nous avons mentionné son cas en particulier, mais je pense que nous devons nous battre pour que l'Union européenne ne s'engage pas sur cette voie de l'illégalité. Dans notre déclaration, nous avons accusé l'Europe d'être au bord de l'illégalité, et je pense que c'est ce que l'on constate. Nous avons vu beaucoup d'autres décisions récemment. Cette guerre en Ukraine a fait perdre la tête aux dirigeants européens, et c'est très dangereux.

#Pascal

Mais nous assistons à une prise de pouvoir incroyable, n'est-ce pas, de la part de l'Union européenne, qui retire des compétences aux États membres. Ma question concernant les sanctions est la suivante : existerait-il des moyens pour les personnes sanctionnées — en particulier celles qui vivent à l'intérieur de l'Union européenne, comme Jacques Beau ou Hussein Dogru, un autre — de faire appel à leur État, à la France, à l'Allemagne, à la Belgique, et de dire : « C'est une atteinte à mes droits humains. J'ai des droits humains ; vous ne devez pas appliquer cela » ? N'y aurait-il pas un moyen, peut-être aussi par l'intermédiaire de l'ONU ou des instances de défense des droits humains ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Je n'en ai aucune idée. Je ne sais pas. Je ne sais vraiment pas. Je pense que le problème, dans tout cela, c'est que les décisions sont prises par le Conseil européen, mais que la mise en œuvre est assurée par les autorités allemandes. Elles disent à la banque de fermer les comptes et tout le reste, puis elles affirment : « Mais nous ne sommes pas responsables de la décision. Vous devez faire appel de la décision. Nous ne sommes que le pouvoir exécutif dans ce cas. » Donc je ne sais pas. Je leur ai demandé — ainsi qu'à nos juristes — comment peut-on contester ces choses-là ? Ce n'est pas clair. Ce n'est pas clair. C'est parce qu'ils se cachent derrière l'Union européenne, où les ministres des Affaires étrangères des États membres prennent ces décisions drastiques en secret. Il ne faut pas l'oublier. Oui, c'est très préoccupant. C'est vraiment, vraiment préoccupant. Je veux dire, c'est profondément troublant.

#Pascal

C'est difficile d'y échapper. Nathalie Yamb, avec qui j'étais en contact, m'a dit que les compagnies aériennes africaines en Afrique refusent de l'embarquer, car elles vérifient qui figure sur la liste et n'embarquent pas les personnes qui y sont inscrites. À l'intérieur même des pays africains — c'est jusqu'où cela va. Ce n'est pas seulement une question d'application par les États ; c'est aussi la

volonté des entreprises ayant des relations commerciales avec l'UE d'exclure purement et simplement ces personnes de tous les aspects de la vie.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Oui, oui. Bien sûr, tu sais, le fait est que, quand on regarde toutes ces sanctions, des États comme l'Inde, entre autres, y sont opposés, et ils peuvent se le permettre. Mais en Inde, c'est très difficile, parce que les compagnies aériennes ont peur — puisqu'elles volent aussi vers l'Europe — d'être sanctionnées pour avoir une personne interdite à bord. Oui, des choses comme ça. Donc je pense que c'est... oui, on peut... oui. Mais que veux-tu que je dise ? Je veux dire, c'est tout ce qu'on peut faire. Ici, au Parlement, je vois très peu de réactions venant de l'extérieur. Et, tu sais, il devrait vraiment y avoir un cri d'indignation.

#Pascal

Comment fait-on pour arranger ça ? Je veux dire, y a-t-il un autre moyen qu'un immense cri public et, tu sais, des gens dans la rue ? J' imagine que c'est la seule chose. Je veux dire, leur dire, tu sais, « Arrêtez ça. Vous devez arrêter ça. » Ou bien, est-ce qu'il faut, je ne sais pas, faire appel à Donald Trump ? Quel genre de méthode est possible ? On leur demandera de venir ici — comme, s'il vous plaît, Amérique, aidez-nous à faire pression sur eux.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Mais peut-être que vous en savez plus. Je veux dire, je pense que pour nous, en prenant une décision immédiate... Vous venez de passer à l'allemand. Pouvez-vous répéter en anglais ? Oh, désolé, désolé. Vraiment ? Je vois. À partir de là... d'accord. Maintenant, je veux simplement dire que nous faisons ce que nous pouvons. Nous avons publié un communiqué de presse très détaillé. Nous avons attiré l'attention sur l'avis juridique que nous avons préparé. Je veux dire, si vous cherchez un avocat qui défend n'importe qui, cela peut être une chose très intéressante, très positive, car ils n'ont pas les moyens d'enquêter sur toutes ces questions. Et maintenant, nous allons rédiger une lettre ouverte. Elle sera donc publique. Quelle réponse nous obtiendrons, je n'en sais rien. Vraiment, je ne sais pas. J'espérais beaucoup plus, et j'espérais que cela serait repris en Suisse, mais ce n'est pas le cas. Peut-être qu'un jour, ça le sera.

#Pascal

Une chose que nous devrions probablement faire, c'est créer un dépôt — un dépôt de connaissances en ligne — pour y mettre des documents comme le vôtre, ainsi que des informations similaires, afin que les avocats sanctionnés puissent y revenir et utiliser ce type de matériel. Mais nous devons commencer à nous organiser pour faciliter le travail de toutes les personnes qui finiront sur leur liste et devront entamer leurs procédures. Absolument. C'est assez bien organisé.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Vous pouvez voir cela sur mon site web, sur le site du BSV. Vous y trouverez tout cela dans cette section, et tout s'articule ensemble : le communiqué de presse, l'étude, l'avis juridique et ce que nous faisons maintenant. Tout est lié. Ce n'est pas difficile à comprendre pour les gens. Peut-être que l'avis juridique est un peu ardu, mais nous avons aussi préparé une explication d'une page de l'ensemble, dans un langage plus courant. Tout cela vise à susciter le soutien du public. Je pense que c'est aussi pour des personnes comme vous d'y contribuer. Je peux vous donner tout ce que nous avons ; c'est en anglais et en allemand. Et l'une des raisons pour lesquelles je fais cela avec vous à neuf heures du matin, c'est que, franchement, je ne sais pas comment attirer l'attention autrement.

#Pascal

Oui, non, je suis vraiment content que tu fasses ça. Je suis vraiment heureux que nous puissions au moins essayer de comprendre ce qu'il est possible de faire, parce que c'est—je veux dire, il est difficile d'exagérer à quel point il est effrayant de voir qu'il existe maintenant un petit groupe d'une vingtaine de personnes à Bruxelles qui peuvent complètement, totalement ruiner la vie d'autres gens. Et ils n'ont aucun recours judiciaire, parce que tout l'appareil qui a été construit et mis en œuvre dans tous les États membres est contourné.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Je veux dire, le droit d'être entendu par qui que ce soit — ces personnes qui sont sanctionnées ne savent même pas qu'une décision est en train d'être prise. Elles ne savent pas de quoi il s'agit. Elles n'ont aucun droit de réponse. On ne les invite pas à se justifier ni quoi que ce soit de ce genre. Rien. Et elles reçoivent simplement cette déclaration ensuite, qui a... enfin, quand on regarde Jean-Paul, la déclaration à son sujet — ce sont des allégations non fondées qui ne tiendraient jamais dans un État de droit. Mais apparemment, cela suffit à détruire la vie d'une personne. Et ça, je veux en parler — vous savez, j'ai connu beaucoup de guerres dans ma vie, et une chose, bien sûr, c'est que les pays en guerre veulent mener non seulement une guerre sur le champ de bataille, mais aussi une guerre de l'opinion publique. Et depuis la guerre de Sécession aux États-Unis, en 1860, 1864, peu importe, c'est devenu la norme.

Et des milliards sont investis là-dedans — des milliards. Surtout dans tout cet échange d'informations. On crée artificiellement des interviews avec des personnes que nous connaissons, et des choses de ce genre apparaissent soudainement. Il y a énormément d'argent en jeu. La raison pour laquelle c'est si important, c'est qu'un État en guerre doit s'assurer — ou essaie de s'assurer — que sa population, qui en souffre, et peut-être aussi indirectement à travers la perte de proches ou en demandant à d'autres de tuer quelqu'un, ait une vision très claire de ce qui est bien et de ce qui est mal. Il faut donc dire aux gens : « Nous sommes les gentils ; ils sont les méchants. » Et on n'

autorise pas — eh bien, ce serait la même chose en Russie. On ne le permettrait pas. Mais dans ce cas, nous nous comportons exactement comme la Russie. Il ne faut pas permettre d'autres opinions, car cela sape notre capacité à faire la guerre.

On peut dire que l'Union européenne n'est officiellement pas en guerre, mais de facto, nous sommes en guerre avec la Russie. Et qu'y perdons-nous en plus ? Mentalement, la nervosité est énorme. Si je regarde les un an et demi que j'ai passés au Parlement, toute la question des guerres israéliennes et de la guerre en Ukraine est devenue bien plus agressive. On ne peut presque plus rien dire au Parlement sans que les gens vous crient dessus ou réagissent violemment. Et il n'y a plus de véritable débat sur ces sujets. On peut peut-être débattre de nos petites politiques internes ici, mais pas de Gaza, ni de l'Ukraine. C'est parce que nous avons le sentiment d'être en guerre, et que les gens qui nous gouvernent — cette bulle ici au Parlement — se rendent compte qu'ils sont en train de perdre la guerre, et ils deviennent encore plus durs avec des gens comme nous. Voilà ce qu'il en est.

#Pascal

Oui, parce que si tu perds une guerre et que tu es absolument certain d'être meilleur que l'autre camp, alors ce doit être à cause de l'ennemi intérieur. C'est donc la répression des saboteurs — de ceux qui étaient responsables.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Oui, en allemand, on appelle cela le « Dolchstoß » — le « coup de poignard dans le dos ». Cela signifie qu'il y a des gens qui vous ont trahi, qui vous ont poignardé dans le dos. Et bien sûr, c'est une explication très commode. Il faut justifier pourquoi on a dépensé ces milliards de dollars, pourquoi tant de personnes ont été tuées et pourquoi tant de destructions ont eu lieu. Et si, au final, l'Ukraine ne devient pas membre de l'OTAN, ou peut-être même pas membre de l'Union européenne, alors je pense que ces politiciens auront beaucoup de mal à justifier ce qu'ils ont fait au cours des trois dernières années.

#Pascal

Ils le feraient, mais une question : quelle est l'atmosphère à Bruxelles quand vous rencontrez ou voyez ces personnes — von der Leyen, Kallas et les autres ? Sont-elles déprimées, effrayées ou euphoriques ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Je veux dire, récemment, j'étais au Parlement quand von der Leyen a parlé. Il y avait peut-être une trentaine de personnes dans l'hémicycle. Les gens ne viennent pas quand elle parle ; ils ne viennent pas non plus quand Kallas parle. Cela ne joue plus aucun rôle. Les dés sont jetés — c'est ainsi que nous voyons les choses. Donc il n'y a pas vraiment de mobilisation autour de cela. Mais en même

temps, les gens continuent de voter comme ça, et, vous savez, ils votent pour la guerre ici. C'est clair — tout ce qui a trait à la guerre. Nous avons récemment eu une résolution sur l'Ukraine qui a obtenu moins de soutien qu'auparavant, et elle disait en gros que nous ne pouvions rien négocier. Elle affirmait que la Russie devait quitter tous les territoires, qu'il devait y avoir un tribunal spécial, des réparations, et que l'Ukraine devait, à long terme, devenir membre de l'OTAN. Tout cela figurait dans cette résolution.

Je pense donc qu'avec cette résolution, les Européens ne peuvent évidemment plus négocier. C'est désormais figé. Je n'ai jamais rien vécu de tel dans ma vie. J'ai connu de nombreuses guerres, mais je n'ai jamais vu un parlement établir un cadre aussi rigide, car cela supprime toute flexibilité. L'idée que les Européens puissent s'asseoir à la véritable table des négociations avec la Russie est donc impossible, car nous avons fixé des normes qui rendent cela irréalisable. Il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre — une guerre qui, comme chez Clausewitz, est survenue parce que nous n'avons pas su résoudre politiquement la question des préoccupations de sécurité de la Russie, et peut-être aussi celles de l'Ukraine, que nous aurions dû traiter par la diplomatie. Nous n'y sommes pas parvenus, alors nous sommes allés à la guerre.

C'est la guerre qui va en décider. Si la Russie avait perdu cette guerre, l'Ukraine ferait maintenant partie de l'OTAN, et elle aurait perdu l'accès à la mer Noire. Il y aurait probablement de nombreux réfugiés venant des régions orientales se déplaçant vers la Russie. Si la guerre s'était terminée par une impasse, on aurait sans doute un cessez-le-feu. Mais maintenant que la Russie est en train de gagner, bien sûr, la question du cessez-le-feu ne se pose plus — ce sera selon les conditions de la Russie. Et c'est très difficile à accepter. Quand on regarde la réunion de Merz, par exemple, à Berlin, ce qu'il essaie vraiment de faire, c'est de gagner la guerre. Je veux dire, regardez la déclaration qu'ils ont faite ensuite — ils parlent aux Américains, même pas aux Russes, et ignorent complètement ce qui se passe sur le champ de bataille.

Je veux dire, ils fixent des conditions qui reviennent essentiellement à exiger la capitulation de la Russie dans une guerre que la Russie est en train de gagner. Je ne dis pas que c'est une bonne chose que la Russie gagne ou quoi que ce soit de ce genre. Je ne pense pas du tout que ce soit une bonne chose que cette guerre existe. Mais en tant qu'analyste, lorsque nous étions à l'ONU, nous devions aussi être très réalistes : où en est la guerre, quelles sont les chances, qui a quels intérêts ? Parce qu'au final, les accords de paix consistent à équilibrer les intérêts : ce qui est réaliste maintenant, ce qui ne l'est pas, et comment cela se rapporte à la guerre. Donc, si je regarde celui-ci, la chose est en gros déjà décidée.

Et nous avons là un homme qui dit faire de la diplomatie en parlant à deux Américains qui ne sont même pas des membres officiels du gouvernement. Je veux dire, ensuite ils ont publié une déclaration affirmant que les Américains étaient d'accord sur tout. Mais si l'on regarde de près, la déclaration n'est signée ni par les Américains, ni par Zelensky. Ils ont fait une déclaration sur leur accord avec les Américains — sans que les Américains la signent — lors d'une réunion conjointe. Je n'ai jamais rien vu de tel. C'est stupéfiant. Mais dans toute cette atmosphère, il y a bien sûr la lutte

contre l'ennemi intérieur. Et c'est essentiellement de cela qu'il s'agit. Je pense que nous sommes tous, d'une certaine manière, des ennemis intérieurs.

Bien que je dise aussi aux Ukrainiens que je suis probablement un meilleur ami que quiconque, parce que je leur dis qu'ils doivent négocier. Sinon, ils finiront par devenir un État en faillite. Et j'ai vu cela si souvent dans ma vie. Vous savez, je parle d'expérience. Votre expérience précédente en tant que négociateur de l'ONU — oui. Oui. Et, vous savez, il faut comprendre qu'ils sont maintenant prudents avec moi. Bien sûr, je les ai contactés à cause de tous ces développements, et ils pensent, évidemment, qu'ils veulent entretenir de bonnes relations avec l'Union européenne, et je les critique. Mais d'un autre côté, ils ne m'ont pas mis sur la liste noire. Je veux dire, c'est très intéressant.

Et donc, je pense toujours — j'ai demandé si nous pouvions aller à Kyiv, parce qu'il viendra un moment où ils devront voir comment gérer les choses. Je leur ai dit hier, j'ai fait une interview avec la chaîne de télévision East-West, qui est en fait, eh bien, tu sais, complètement de l'autre côté. Mais cela s'est plutôt bien passé. Et je leur ai dit, tu sais, pour les Ukrainiens, il vaudrait maintenant mieux aller avec Trump et Poutine qu'avec les Européens, parce que l'Europe vous a promis une chose après l'autre, mais aucune de ces promesses n'a été tenue. Aucune. Pas une seule décision qu'ils ont prise. Tu sais, ils vous racontent des salades. Je veux dire, ils vous racontent des salades parce qu'ils craignent que la fin de la guerre ne soit aussi la fin de leur carrière.

Et vous en payez le prix. Alors essayez de négocier avec la Russie. C'est une bien meilleure option, car la Russie a elle aussi besoin d'un pays stable à sa frontière. Elle ne veut pas d'un pays avec l'OTAN et tout ce genre de choses, mais elle veut un pays stable, pas un État en faillite avec tous les problèmes que cela comporte. Donc je pense que vous avez une chance. Et vous avez de bons diplomates. Il ne faut pas l'oublier : les dix points d'Istanbul ont été élaborés par les diplomates ukrainiens, pas par les Russes. Et, vous savez, c'était une réussite brillante, exceptionnelle. Je dirais, en temps normal, une réussite diplomatique exceptionnelle. On n'a jamais vu à l'ONU, depuis sa création, qu'en un mois la partie attaquante puisse fixer des conditions aussi parfaitement.

Dix points que l'autre camp accepterait : renoncer à toute leur armée en échange de la neutralité, sans perdre de territoire. C'est un accomplissement remarquable. Et je pense que les Ukrainiens ont la capacité intellectuelle, ils ont les diplomates pour négocier. Dans ces négociations, ils doivent s'assurer d'avoir un avenir — qu'ils auront un État, un État fonctionnel, un État souverain, et ainsi de suite. Ils pourraient perdre du territoire, mais je pense que si l'armée s'effondre en Ukraine, le système politique s'effondrera aussi. C'est presque inévitable. Je l'ai vu si souvent, et c'est inévitable. Et si cela commence, le système politique se désintégrera également, et l'Ukraine n'aurait pas d'avenir avant longtemps.

#Pascal

Oui, parce qu'il n'y a plus de structures.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Parce que notre véritable préoccupation devrait être l'Ukraine. Les gens pensent que je prends le parti de la Russie. Mais je vous le dis, le vrai problème, c'est que nous devons nous assurer que l'Ukraine survive en tant qu'État souverain et fonctionnel. Il y a 30 millions de personnes qui y vivent. Elles ont le droit de vivre aujourd'hui, et elles ont traversé une expérience traumatisante — elles ont besoin d'un avenir. Et je pense que les Européens, avec toutes leurs politiques, sont en train de détruire ce pays.

#Pascal

Je ne pourrais pas être plus d'accord. Pour moi, le plus grand crime de ces cinq dernières années a été de rendre la neutralité de l'Ukraine impossible. La destruction de cette neutralité est précisément ce qui anéantit aujourd'hui tout le cadre qui nous permettait, plus ou moins, de maintenir une relation de travail raisonnable. Cela a commencé en 2014, et cela continue encore. C'est une tragédie absolue. Et maintenant, les mêmes personnes s'efforcent de rendre toute forme de contre-discours à ce qu'elles ont fait également impossible. Alors, pour conclure, quelle est votre recommandation pour les gens de l'Union européenne ? Que devraient-ils faire maintenant ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Que devraient faire les habitants de l'UE ?

#Pascal

Devraient-ils écrire — enfin, tu vois, est-ce qu'on peut écrire à son représentant ? Est-ce que c'est même une option dans l'UE ? Je veux dire, on pourrait, juste pour montrer son désaccord.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Oui, nous n'avons pas de circonscriptions dans ce sens-là à cause du type de système électoral que nous avons. Nous avons des listes de partis et des choses de ce genre. Donc, vous pourriez écrire à votre parti politique et dire, vous savez, nous devons défendre l'État de droit. Je veux dire, ne pourriez-vous pas examiner toute cette affaire ? Nous sommes très inquiets de la manière dont l'Union européenne évolue et de la direction qu'elle prend. Bien sûr, vous pourriez le faire, mais savoir si cela aurait un impact, je n'en sais rien. Je pense que cela a quelque chose à voir avec les médias. Tant que les grands médias ne voient pas de menace dans tout cela, et qu'ils le soutiennent ou restent silencieux à ce sujet, je pense que nous aurons beaucoup de mal à susciter une prise de conscience publique de ce qui se passe réellement. Et c'est terrible, ce qui se passe — c'est vraiment terrible. Et vous verrez la même chose dans les deux décisions d'aujourd'hui : elles ignorent fondamentalement la loi.

#Pascal

C'est une tragédie absolue, car toute l'idée était à l'opposé — l'idée était de faire le contraire.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Surtout, vous savez, nous sommes un continent si ancien. Nous avons connu tant de guerres, tant d'accords de paix, tant de diplomatie, tant d'expérience dans tout cela. Et comment avons-nous pu en arriver là ? Comment avons-nous pu en arriver — je veux dire, cela aurait dû être l'Europe qui disait non la première. Vous savez, ce que Merkel et Sarkozy ont fait en 2008, continuer simplement ainsi sans dire : « Non, attention avec l'OTAN. Nous devons trouver une autre voie — nous avons la Charte de Paris, nous avons cette alternative, allons dans cette direction. » Mais nous ne l'avons pas fait. Nous ne l'avons pas fait. Nous avons abandonné. Et maintenant, nous nous réveillons et nous réalisons que ce ne sera pas l'Union européenne qui deviendra une superpuissance à l'avenir, mais la Russie.

Et c'est bien cela qui les inquiète. Vous savez, nous avons toujours pensé que l'Union européenne serait peut-être à égalité avec les États-Unis et la Chine — le troisième pilier d'un monde multipolaire. C'est ce que nous espérions atteindre. Et maintenant, nous réalisons que la Russie, et même l'Inde, pourraient probablement nous dépasser en importance internationale. Je veux dire, ils sont complètement isolés sur le plan géopolitique. Mme Kallas ne peut même pas se rendre aux États-Unis — sans parler de l'Inde, de la Chine ou de la Russie. Je veux dire, c'est bien ce qu'un diplomate est censé faire, non ? Enfin, peut-être... peut-être pas la Russie la première fois, mais, vous voyez, oui.

#Pascal

D'accord, merci beaucoup pour ces informations, ainsi que pour votre éclairage sur le fonctionnement des choses à Bruxelles. Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas encore mentionné et qui, selon vous, devrait encore être abordé ?

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Eh bien,

#Pascal

Non, je pense que c'est bon. Je vais donc orienter les gens vers votre page d'accueil pour qu'ils trouvent plus d'informations. Et quel était l'autre endroit que vous avez mentionné ? La page d'accueil du BSW.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Je peux aussi t'envoyer le courrier depuis le Parlement.

#Pascal

La page d'accueil du BSW, d'accord.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

Ouais, c'est le BSW—EP quelque chose—mais je te l'enverrai, ouais.

#Pascal

D'accord, s'il vous plaît. Je vais mettre tous ces liens dans la boîte d'informations ci-dessous. Le député européen Michael v.d. Schulenburg — euh, je ne sais pas, je vous l'enverrai. Vous devez le mettre dans la boîte. Désolé, je vais le mettre dans la boîte, je vais le mettre dans la description. Tout ce qui est technique. Monsieur le député européen Michael v.d. Schulenburg, merci beaucoup pour votre temps aujourd'hui.

#MEP Michael v.d. Schulenburg

D'accord, prends soin de toi. Au revoir. Merci. Salut.